Organigramme de la haute direction
CISSS de l'Outaouais

Révisé le 26 novembre 2024

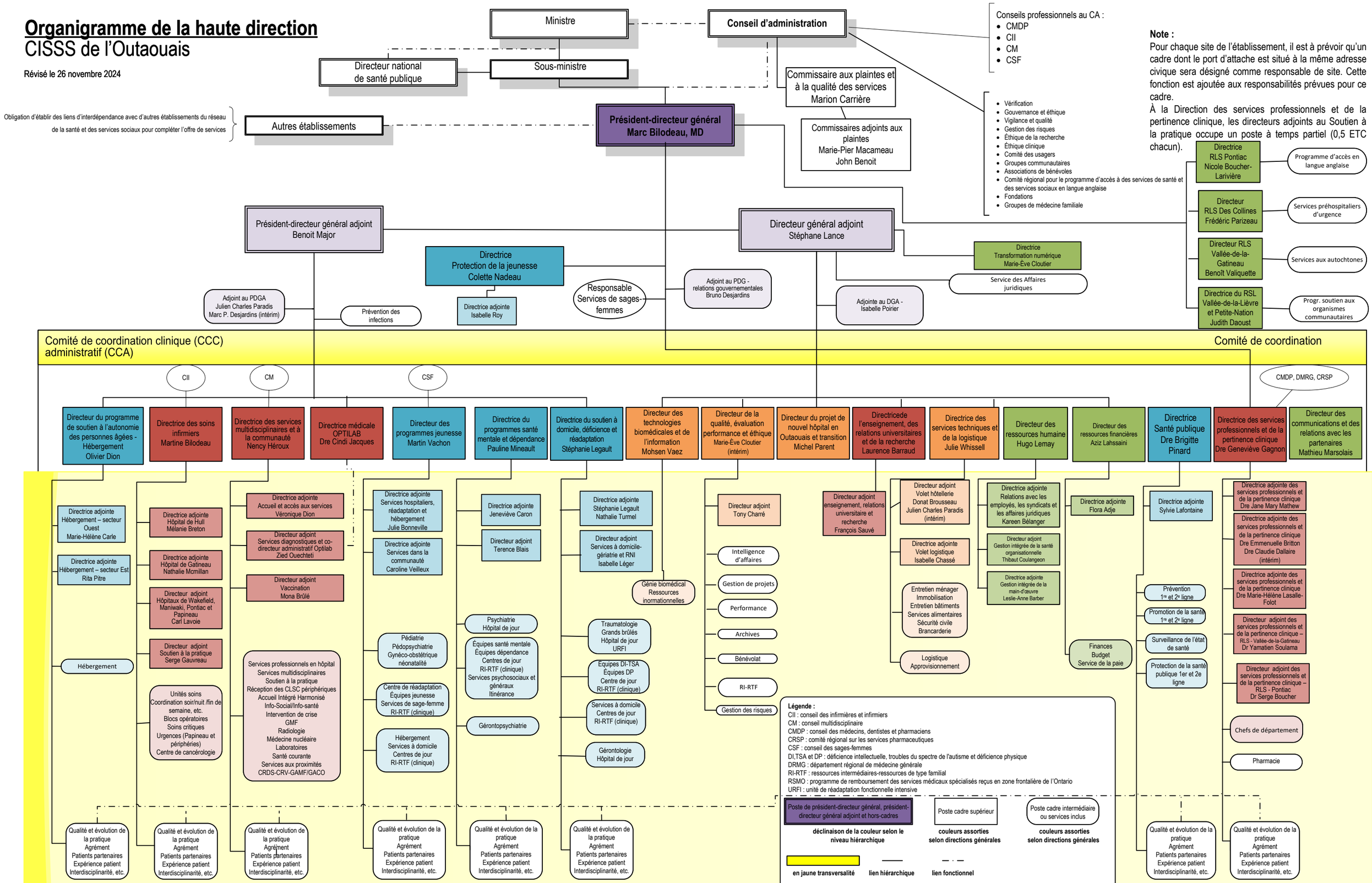

Note :
Pour chaque site de l'établissement, il est à prévoir qu'un cadre dont le port d'attache est situé à la même adresse civique sera désigné comme responsable de site. Cette fonction est ajoutée aux responsabilités prévues pour ce cadre.
À la Direction des services professionnels et de la pertinence clinique, les directeurs adjoints au Soutien à la pratique occupe un poste à temps partiel (0,5 ETC chacun).